DNCA EVOLUTIF ERE

FCPE NOURRICIER DE DNCA INVEST - EVOLUTIF COMPARTIMENT DU FCPE DNCA ERE

Objectif de gestion

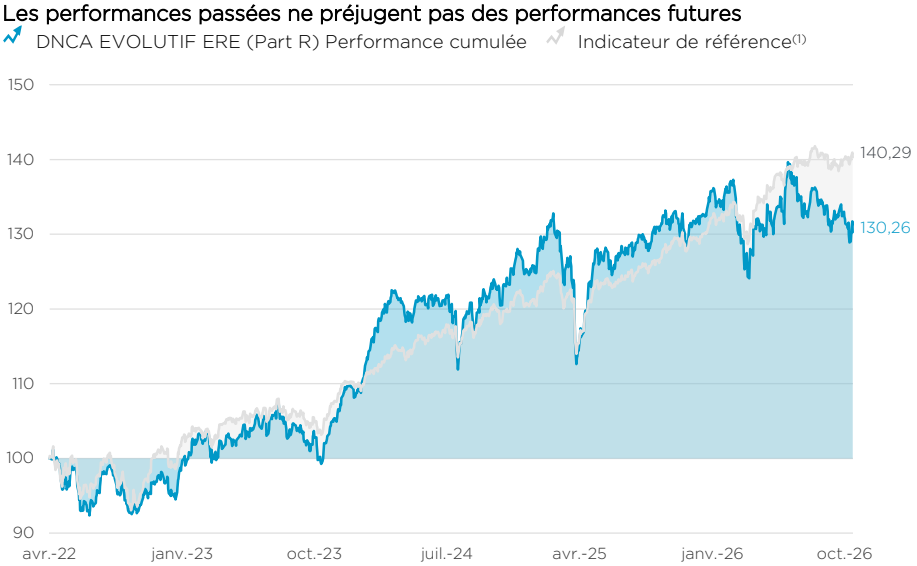
Un Compartiment de FCPE nourricier est un Fonds investi pour au moins 90 % dans un seul autre OPCVM ou FIA qui prend la qualification de maître. Le type de gestion du nourricier s'apprécie au travers de celui de son maître. L'objectif de gestion du Compartiment est identique à celui de son maître DNCA INVEST – Evolutif (part I : LU0284394581), dont l'objectif est de rechercher une performance supérieure à celle de l'indice 25% MSCI World NR EUR + 25% MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1 – 10 years calculé dividendes réinvestis, sur la période d'investissement recommandée, tout en préservant le capital en périodes défavorables grâce à une gestion opportuniste et flexible d'allocations d'actifs. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux, sociétés et de gouvernance (ESG). La performance du Compartiment sera celle de son maître diminué de ses propres frais de gestion.
Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (EUR)	130,26
Actif net (mEUR)	1
Nombre de lignes actions	52
Price to Earning Ratio 2027e	14,4x
Price to Book 2026	4,3x
VE/EBITDA 2027e	10,3x
DN/EBITDA 2026	0,7x
Rend. du free cash-flow 2027e	5,25%
Rend. du dividende 2026e	1,79%
Nombre d'émetteurs	21
Sensibilité moyenne	2,79
Maturité moyenne (années)	3,12
Taux actuariel moyen	3,78%
Note moyenne	A-

Performance base 100 (du 13/04/2022 au 30/10/2026)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures



(1)25% MSCI World NR EUR + 25 MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1-10 years

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	2 ans	3 ans	Depuis la création
Part R	-1,43	+3,99	+9,22	+5,98
Indicateur de référence	+8,39	+9,06	+10,56	+7,72
Part R - volatilité	10,68	10,69	10,14	9,83
Indicateur de référence - volatilité	5,57	5,99	5,78	6,75

Performances cumulées (%)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	2 ans	3 ans
Part R	-1,59	-2,34	-1,66	-1,43	+8,14	+30,27
Indicateur de référence	+1,07	+0,43	+7,87	+8,39	+18,90	+35,13

Performances calendaires (%)

	2025	2024	2023
Part R	+6,22	+13,83	+15,93
Indicateur de référence	+10,48	+8,68	+11,88

Indicateur de risque

1 – **2** – **3** – 4 – 5 – 6 – 7

Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

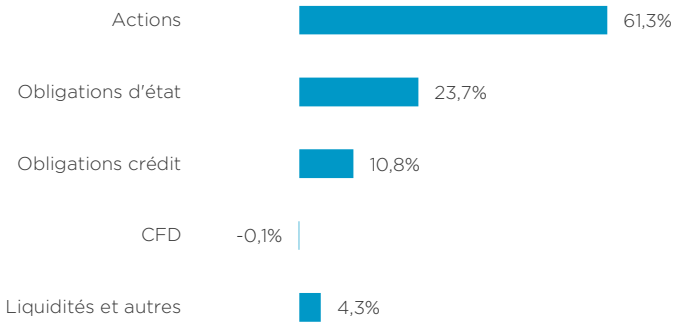
	1 an	3 ans	Depuis la création
Ratio de Sharpe	-0,34	0,64	0,37
Tracking Error	6,34%	5,52%	5,14%
Coef. corrélation	0,88	0,90	0,87
Ratio d'information	-1,58	-0,24	-0,34
Bêta	1,69	1,58	1,27

Principaux risques : risque lié à l'investissement dans des produits dérivés, risque en perte de capital, risque actions, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de change, risque lié aux investissements dans les pays émergents, risque lié aux titres en difficultés, risques spécifiques liés à l'investissement dans des obligations convertibles contingentes (« Cocos »), risque de durabilité, risque de contrepartie, risque d'investir dans des instruments dérivés ainsi que des instruments intégrant des dérivés, risque ESG, risque lié à la détention d'obligations convertibles, échangeables ou remboursables

DNCA EVOLUTIF ERE

FCPE NOURRICIER DE DNCA INVEST - EVOLUTIF COMPARTIMENT DU FCPE DNCA ERE

Répartition par classe d'actifs



Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Obligations d'États	23,7%	50,0%
Biens et services industriels	16,5%	6,5%
Technologie	12,4%	10,7%
Santé	4,8%	6,0%
Produits et services de	4,4%	1,4%
Voyages et loisirs	3,5%	0,5%
Télécommunications	3,4%	1,2%
Banques	3,3%	5,2%
Services aux collectivités	3,1%	1,9%
Distribution	2,9%	1,6%
Services financiers	2,5%	2,0%
Bâtiment et matériaux de	2,5%	1,0%
Chimie	2,1%	0,8%
Énergie	2,0%	3,0%
Agroalimentaire, boisson et tabac	2,0%	2,1%
Ressources de base	1,7%	1,0%
Assurance	1,3%	2,3%
Automobiles et équipementiers	1,3%	0,8%
Médias	1,1%	0,5%
Immobilier	1,0%	0,5%
Magasins de soin personnel, de	-	1,0%
Liquidités et autres	4,3%	N/A

Répartition géographique

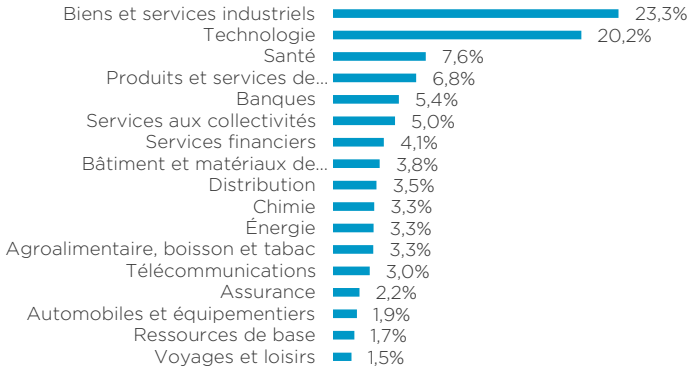
	Fonds	Indice
Etats-Unis	33,8%	18,0%
France	12,1%	24,2%
Espagne	11,8%	10,2%
Italie	10,1%	18,2%
Allemagne	7,8%	8,5%
Pays-Bas	2,9%	2,5%
Suisse	2,5%	4,6%
Grèce	2,4%	-
Irlande	2,2%	0,3%
Taiwan	2,0%	-
Corée du Sud	0,9%	-
Danemark	0,7%	0,8%
Royaume-Uni	0,4%	6,5%
Brésil	0,3%	-
Chine	0,0%	-
Japon	0,0%	1,4%
Autres pays	-	4,8%
Liquidités et autres	4,3%	N/A

Portefeuille actions (60,5%)

Principales positions

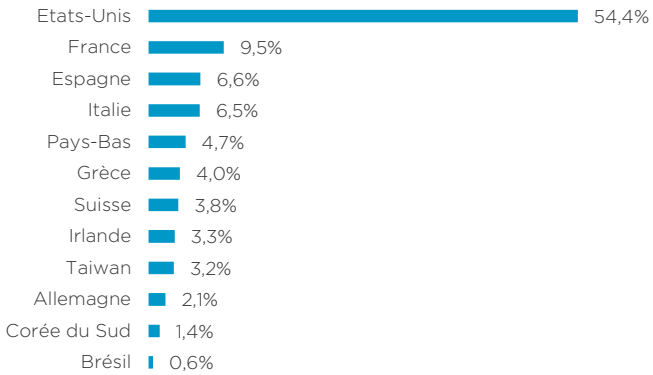
	Poids
IBERDROLA SA	2,68%
GOLDMAN SACHS GROUP INC	2,50%
ELI LILLY & CO	2,49%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,30%
MICROSOFT CORP	2,29%

Répartition sectorielle (ICB)



Poche action (base 100)

Répartition géographique



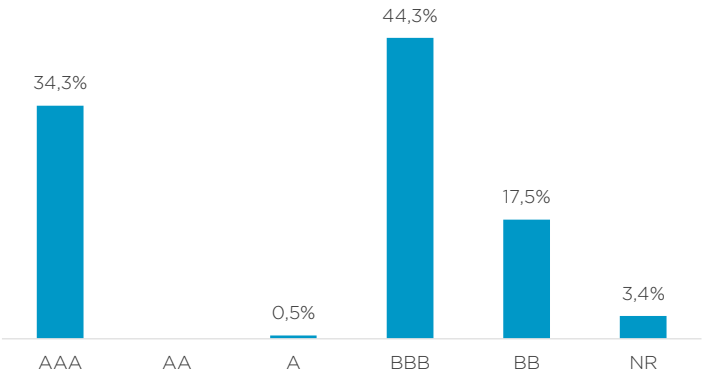
Poche action (base 100)

Portefeuille obligataire (34,1%)

Principales positions

	Poids
Deutsche Bundesrepublik Inflation Linked Bond 0.5% 2030	6,08%
Spain Government Inflation Linked Bond 1% 2030	5,23%
EU 3 1/8 12/05/28	4,62%
Spain Government Inflation Linked Bond 0.65% 2027	2,30%
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 1.6% 2028	2,16%

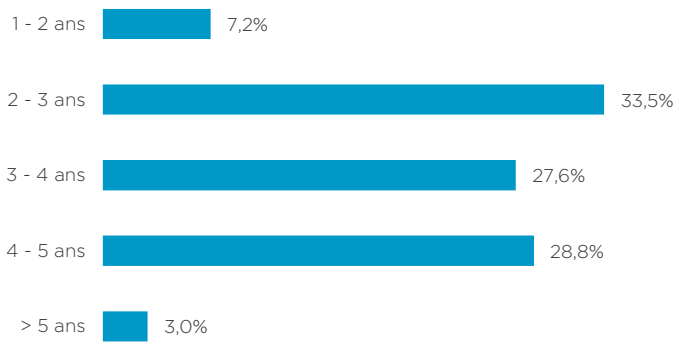
Répartition par notation



Poche obligataire (base 100)

Ces données sont fournies à titre indicatif. La société de gestion ne recourt pas systématiquement et mécaniquement à des notations émises par des agences de notation et procède à sa propre analyse crédit.

Répartition par maturité



Poche obligataire (base 100)

Commentaire de gestion

Les marchés actions ont évolué de manière contrastée avec une surperformance des valeurs européennes (Stoxx 600 +1,87%) face aux marchés américains (S&P 500 -0,90%) et asiatiques (Nikkei -5%). Le Nasdaq (-6,65%) et l'indice des semi-conducteurs (SOX) clôturent en baisse de 15,3%, pénalisés par les interrogations croissantes sur la rentabilité des investissements dans l'intelligence artificielle.

Les publications trimestrielles de Meta, Alphabet et Intel ont accentué cette rotation, les investisseurs s'interrogent désormais sur le financement et le retour sur investissement des dépenses liées à l'IA, qui pèsent de plus en plus sur la génération de trésorerie. À titre d'exemple, Alphabet a enregistré 2 trimestres consécutifs avec un free cash-flow négatif s'expliquant principalement par l'accélération des investissements dans les infrastructures d'IA (51,4 Mds USD, dépassant les 42,3 Mds USD de flux de trésorerie opérationnels). Cependant, la demande reste soutenue comme en témoigne la croissance d'Azure de 48% chez Microsoft.

Coté macro-économie, l'activité demeure robuste aux Etats-Unis, avec une croissance annualisée du PIB de 3,4 % au T3, soutenue par la consommation des ménages et la dynamique des investissements. L'inflation reste toutefois élevée, avec un CPI à 3,7 % en septembre (contre 3,4 % précédemment) et une inflation sous-jacente à 2,6 %, tandis que le marché du travail montre des signes de modération avec seulement 29 000 créations d'emplois et un taux de chômage à 4,2 %. Dans ce contexte, la Fed a maintenu ses taux inchangés, tout en conservant la possibilité de nouvelles hausses si les tensions inflationnistes persistent.

En zone euro, la BCE a également maintenu ses taux inchangés, alors que la remontée des taux longs commence à peser sur les conditions de financement. Les indicateurs d'activité témoignent d'un ralentissement, avec un PMI composite à 51,9 en octobre contre 53,1 en septembre. Les divergences entre pays restent marquées : l'Allemagne affiche une certaine résilience (PMI à 52,8), tandis que la France repasse en territoire de contraction (48,4), pénalisée par les incertitudes politiques et la faiblesse de la confiance des ménages.

Dans cet environnement, nous avons réduit notre exposition nette aux actions à 69%, (75% fin septembre). Nous conservons néanmoins un biais constructif, soutenu par la résilience de la croissance économique et la dynamique bénéficiaire des entreprises. La correction récente a par ailleurs permis une normalisation significative des valorisations américaines, le PE à 12 mois du S&P 500 revenant autour de 19x contre 23x précédemment, offrant selon nous un point d'entrée plus attractif à moyen terme.

Pour les prochaines semaines, trois catalyseurs devraient rester déterminants : les publications des grandes valeurs technologiques américaines, l'évolution des discussions avec l'Iran et les élections de mi-mandat aux États-Unis. Historiquement, ces dernières ont souvent été suivies d'une période favorable aux actions, le S&P 500 ayant progressé en moyenne de près de 15% au cours des douze mois suivants depuis 1950, indépendamment de la configuration politique du Congrès.

Côté mouvements, nous avons initié de nouvelles positions sur Ferrovial et Roche. Nous avons également renforcé Accenture, Visa et Prysmian à la suite des publications trimestrielles. À l'inverse, nous avons soldé nos positions en Canal+ et Deutsche Telekom et poursuivi nos allègements dans les secteurs des semi-conducteurs et des mémoires (Applied Materials, Arm et SK Hynix).

Nos principaux contributeurs à la performance ont été Accenture, Eli Lilly et Visa. Accenture (accélération de sa croissance organique à +5,5% au T4 contre +1,5% au T3). À l'inverse, GTT, Kering et Schneider Electric ont été les principaux détracteurs. Kering reste pénalisé par les difficultés de Gucci, dont les ventes reculent de 6% au T3, tandis que Schneider Electric a souffert de l'annonce d'une augmentation de capital de 6 Mds EUR pour l'acquisition de l'américain PTC Inc., spécialiste des logiciels de conception et d'ingénierie industrielles.

Côté obligataire, nous conservons une sensibilité faible à 2,86, afin de limiter l'impact de la volatilité des taux longs. Le portefeuille affiche un rendement actuariel moyen de 3,72 % et ne présente aucune exposition aux obligations souveraines françaises (OAT), dans un contexte de tensions persistantes sur la dette française.

Achevé de rédiger le 12/11/2026.



Alexis Albert



Augustin Picquendar

Informations administratives

Nom : DNCA Evolutif Ere
Code ISIN (Part R (EUR)) : FR0014007GS8
Politique de distribution : capitalisation
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 13/04/2022
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Minimum d'investissement : Aucun
Pays de domiciliation du fonds : France
Forme juridique : FCPE
Type de fonds : FIA
Indicateur de référence : 25% MSCI World NR EUR + 25 MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1-10 years
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance
Pays de domiciliation de la société de gestion : France
Dépositaire : BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL (BFCM)
Cut off : 12 h 30, heure de Paris
Règlement / Livraison : T+1

Equipe de gestion :
Alexis ALBERT
Augustin PICQUENDAR

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Non

Frais

Coûts d'entrée : 2% max
Coûts de sortie : -
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 2,46%
Coûts de transaction : -
Commissions liées aux résultats : Aucune.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.
Cash flow. Le cash flow représente l'ensemble des flux de liquidités générés par les activités d'une société. Pour les analystes et les créanciers, il constitue un bon moyen d'appréhender la solvabilité et la pérennité d'une entreprise. C'est également un indicateur permettant de connaître l'aptitude de l'entreprise à financer ses investissements à partir de son exploitation ou encore sa capacité à distribuer des dividendes à ses actionnaires.
Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.
Rend. du dividende. Le rendement d'une action est le rapport dividende / cours de l'action.
DN/EBITDA (Dette Nette / EBITDA). Le rapport dette nette / excédent brut d'exploitation. Il permet d'estimer le levier financier d'une société.
EV (Enterprise Value - Valeur d'entreprise). La valeur de l'entreprise ou valeur de l'actif économique, correspond à la valeur de marché de l'outil industriel et commercial. Elle est égale à la somme de la valeur de marché des capitaux propres (capitalisation boursière si l'entreprise est cotée) et de la valeur de marché de l'endettement net.
Maturité. La maturité ou échéance d'un instrument financier (options, warrants, emprunts, obligations…) correspond à sa date d'échéance, c'est-à-dire la date de fin de sa durée de vie.
Note moyenne. La note moyenne correspond à la qualité de crédit moyenne des émetteurs ou des titres détenus en portefeuille, calculée à partir des notations attribuées par les principales agences de notation financière. Elle est obtenue en convertissant les notations en une échelle numérique, puis en calculant une moyenne pondérée selon le poids de chaque titre dans le portefeuille. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau global de risque de crédit du portefeuille.
P/B. Le Price to Book Ratio correspond au coefficient mesurant le rapport entre la valeur du marché des capitaux propres (la capitalisation boursière) et leur valeur comptable. Il permet de comparer la valorisation d'une société par le marché à sa valorisation comptable.
P/CF (Price/Cash Flow). Ratio financier calculé en divisant le cours de l'action par le cash flow par action.
PER (Price Earnings Ratio). Un ratio boursier qui met en relation le cours d'une action divisé par le bénéfice net par action (BNPA). Le calcul du PER permet de savoir combien de fois se paie le bénéfice par action pour acheter l'action.
Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.
Sensibilité. La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d'intérêt.
Taux actuariel moyen. Le taux actuariel moyen correspond au rendement annuel moyen attendu des obligations détenues en portefeuille, en tenant compte à la fois des coupons perçus et de la différence entre le prix d'achat et le montant remboursé à l'échéance. Il est calculé sur la base du rendement actuariel de chaque titre, pondéré par son poids dans le portefeuille. Cet indicateur fournit une estimation du rendement théorique du portefeuille obligataire, sous réserve de la conservation des titres jusqu'à leur échéance et en l'absence de défaut des émetteurs.
Tracking Error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.
Volatilité. Mesure des fluctuations de valeur d'un actif autour de sa valeur moyenne. Elle se calcule mathématiquement par l'écart-type des rentabilités de l'actif. La volatilité constitue un indicateur de risque : plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
DNCA EVOLUTIF ERE, Fonds Commun de Placement d'Entreprise de droit français domicilié au 19 place Vendôme 75001 Paris conforme à la Directive 2009/65/CE.
DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com
Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.
Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires
Cet produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Nous vous précisions que la décision d'investir dans le Fonds doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques de celui-ci ainsi que l'ensemble de ses objectifs tels que décrits dans le prospectus.
Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.
Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.
L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.